

Bilan des comptes 2015 du Cnom



D' Gilles Munier

Président de la commission de contrôle des comptes et des placements financiers du Cnom

L'actif, composé notamment des créances (2 304 000 €), des disponibilités (12 833 000 €), des immobilisations corporelles (15 777 700 €) et financières (9 094 000 €), s'élève à 40 563 000 €.

Le passif est composé principalement de la réserve générale (30 132 000 €), des fonds (4 021 000 €), de provisions (1 835 000 €) et des dettes (4 112 000 €). Les recettes attendues ont été recouvrées à 115 % et les charges ont été réalisées à hauteur de 114 %, expliquant un résultat excédentaire de 452 849 €.

Points d'attention

La commission de contrôle des comptes et des placements financiers (CCCCPF) a sollicité l'attention du Conseil national sur les postes pour lesquels l'écart entre le montant budgété et le montant réalisé a été supérieur à 30 000 €, et plus particulièrement pour 3 postes (honoraires, taxes sur salaires, Urssaf) qui, lors des 3 dernières années (2013, 2014 et 2015), se sont retrouvés dans ce cadre de dépassement. Le montant du poste communication doit s'analyser au regard de l'impact fortement positif de la campagne de l'institution (spot TV, Grande consultation, sondage) lors de cette année 2015. La CCCCCPF a émis la recommandation qu'en début de chaque mandature un plan financier triennal soit établi afin de définir les grandes orientations budgétaires pour les 3 années suivantes. En application des articles L.4122-2 et L.4132-6 du code de la santé publique modifiés par la loi HPST du 21 juillet 2009, la CCCCCPF a reçu du D^r Pierre Jouan, trésorier, lors de la réunion du 6 avril 2016, l'ensemble des informations et précisions nécessaires à la certification des comptes du Conseil national de l'Ordre des médecins et, de l'expert-comptable, le rapport sur les comptes de l'année 2015. La CCCCCPF a conclu à l'intégrité et à la sincérité des comptes du Conseil national et des structures ordinales examinées.

Certifiés sans réserve

En sa 327^e session, le 7 avril 2016, le Conseil national a été informé par le commissaire aux comptes (KPMG) que les comptes pour l'année 2015 avaient été certifiés sans réserve. La CCCCCPF a proposé :

- d'approuver les comptes tels que présentés,
- de donner quitus aux trésoriers pour leur gestion 2015
- et d'affecter le résultat à la réserve générale.

Le Cnom a approuvé les comptes et donne quitus au trésorier. Le commissaire aux comptes (KPMG) a certifié la régularité et la sincérité des comptes pour l'exercice clos le 31/12/2015.

BILAN / 31.12.2015 (en euros)

ACTIF

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	196 170,77 €
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	15 777 748,04 €
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	9 093 750,52 €
CRÉANCES	2 304 164,32 €
DISPONIBILITÉS	12 833 828,63 €
FRAIS PAYÉS D'AVANCE	357 533,87 €
TOTAL GÉNÉRAL	40 563 196,15 €

PASSIF

CAPITAL dont :	34 162 951,63 €
• Réserve générale	30 131 930,99 €
• Fonds d'harmonisation	1 418 337,95 €
• Fonds d'entraide	1 554 552,00 €
• Fonds modernisation institution	1 047 692,50 €
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	452 848,88 €
PROVISIONS POUR RISQUES & PENSIONS	1 834 984,98 €
DETTES	4 112 410,66 €
TOTAL GÉNÉRAL	40 563 196,15 €

GESTION ADMINISTRATIVE / 31.12.2015 (en euros)

CHARGES

ACHATS	
Bulletins	738 340,45 €
Impressions	362 231,39 €
Fournitures	285 945,67 €

AUTRES CHARGES EXTERNES

Loyers et charges locatives	299 826,35 €
Location, entretien et réparations	522 024,14 €
Assurances	164 279,11 €
Documentation et colloques	161 716,40 €
Personnel extérieur	69 265,00 €
Honoraires	902 943,98 €
Communication, annonces	2 896 877,53 €
Déplacements et missions	1 902 768,40 €
Frais du conseil	331 520,31 €
Frais postaux	848 536,62 €
Cotisations, pourboires et dons	3 259,40 €
Informatique	1 894 930,15 €

IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS

1 437 742,82 €

CHARGES DE PERSONNEL 9 787 513,75 €

INDEMNISATIONS DES ÉLUS 3 125 270,39 €

AUTRES CHARGES DE GESTION 1 987 875,82 €

CHARGES FINANCIÈRES 65 487,24 €

CHARGES EXCEPTIONNELLES 2 042 724,14 €

TOTAL 29 831 079,06 €

PRODUITS

PRODUITS DE GESTION COURANTE 27 410 093,81 €

PRODUITS FINANCIERS 172 972,85 €

PRODUITS EXCEPTIONNELS 2 700 861,28 €

TOTAL 30 283 927,94 €

RÉSULTAT DE L'EXERCICE

452 848,88 €